



DECLARATION du syndicat FO au Comité Social & Economique Central du 29 novembre 2023.

Alstom annonce la suppression de 1 500 emplois, soit 10% des fonctions commerciales et administratives ainsi que des projets de cessions d'actifs. FO n'accepte pas que les marchés financiers et les actionnaires d'Alstom considèrent les salariés comme une variable d'ajustement.

Les salariés constituent l'élément primordial pour la réalisation des projets et dans le maintien des compétences liés aux défis de la transition écologique en vue de la décarbonation des transports.

Sur ce constat nous demandons :

- Le maintien de tous les sites, de toutes les activités et de tous les emplois sur chaque site,
- Aucun licenciement,
- L'arrêt de la délocalisation des emplois (y compris en interne chez ALSTOM) notamment ceux des fabrications, des études et des fonctions support, en particulier dans le cadre des commandes publiques françaises,
- L'arrêt des externalisations d'activités,
- Le retour dans le périmètre d'ALSTOM des activités externalisées, notamment de la logistique et des activités sous-traitées, dont celles qui permettraient le reclassement de travailleurs abimés par le travail,
- L'embauche en CDI des salariés en contrat précaire travaillant sur les sites et les chantiers d'ALSTOM (CDD, CDI de chantier, intérim, Groupement Local d'Entreprises, etc...),

La direction du groupe doit désormais se remettre en cause par rapport à ses choix pris notamment :

- En termes de stratégie avec des délocalisations (y compris en interne) qui mettent en difficulté la réalisation des projets.
- De distribution systématique aux actionnaires du produit des ventes passées des « bijoux de famille » : Ces sommes très importantes nous font aujourd'hui cruellement défaut.
- D'une complexité à l'extrême des organisations, processus et « outils »...

Concernant l'activité partielle compte tenu que celle-ci n'est pas dû à un manque de charge il est scandaleux qu'Alstom se refuse à l'indemniser à 100%.

Pour conclure la direction d'Alstom, sans tomber dans de la cogestion, aurait tout à gagner à écouter et entendre un peu plus les organisations syndicales.

Autre information :

Compte tenu de la situation insatisfaisante concernant la mise en place des fiches d'emploi et des nouvelles classifications par la direction, FO a proposé aux autres syndicats présents dans le groupe Alstom une « intersyndicale ».

Nous contacter :

Vos délégués : BAUDRY Yann (D9), GLOWACKA Jean-Francois (D36), GUILLOT Emilie (D15), HAUSSY Delphine (D15), JOZWIAK Vincent (A36), LAIGNEL Frederic (D36), MOINEAU David (A32); SEVREZ Thierry (D15), VANDENBEUCK Stéphane (D9), David DUBOIS (D36), Patrick RAOUL (A32), Jérémy BRUNIAUX (D15), Mathilde DE GROOTE (D2)

OU

Par SMS au 06.67.52.81.29 ou par mail syndicatfovpf@gmail.com